

Paris, le 24 mars 2021

Sous-direction de l'administration territoriale

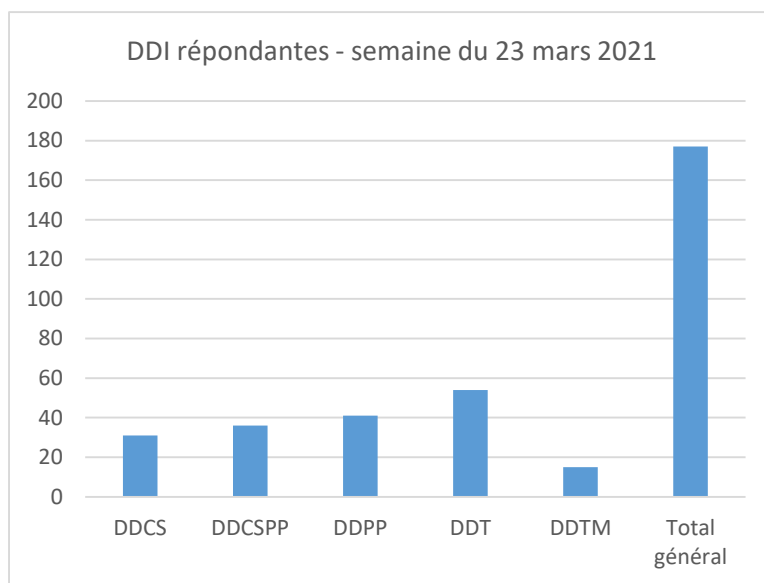
Le sous-directeur

Affaire suivie par :
Léa DURUPT
Danièle KRAMER

Résultats de l'enquête de suivi des cas de Covid-19 dans les DDI

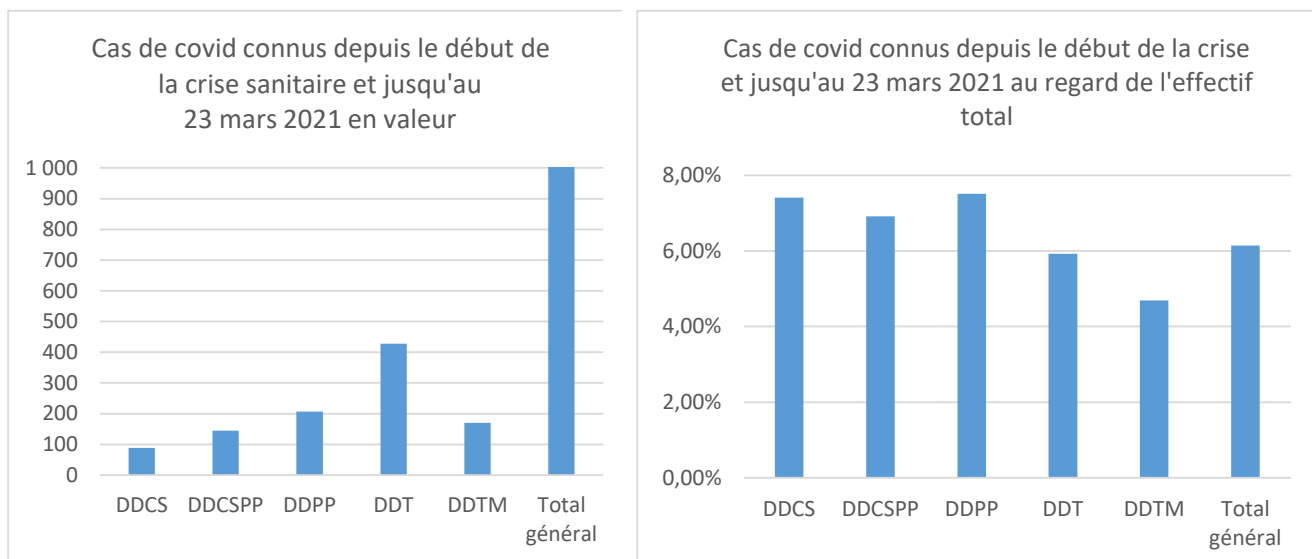
Remontée du mardi 23 mars 2021

1- DDI répondantes



Le nombre de DDI ayant répondu est de 177 DDI soit 77%, pour un effectif total de 16 896 agents.

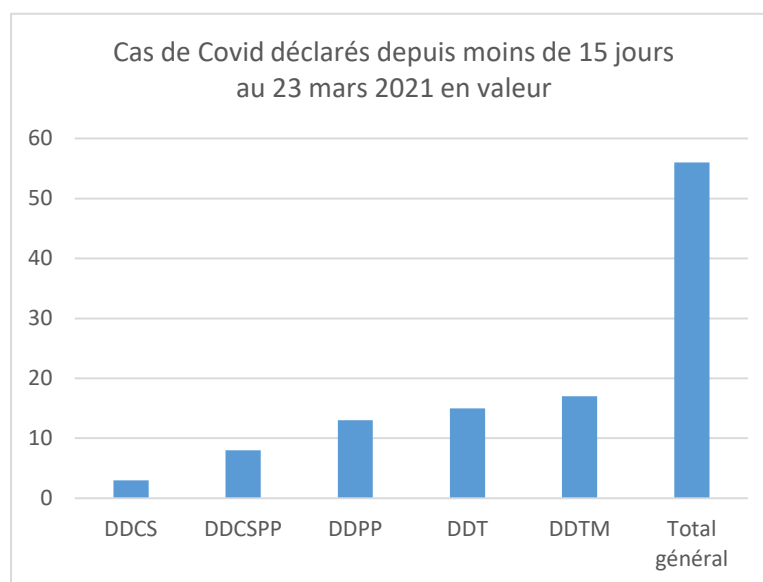
2- Cas de covid-19 connus depuis le début de la crise sanitaire jusqu'au 23 mars



A date du 23 mars 2021, sur 177 DDI ayant répondu à l'enquête représentant un effectif total de 16 896 agents on observe :

- 1 039 cas de COVID-19 avérés depuis le début de la crise sanitaire soit 6,15% des effectifs
- Les DDPP présentent le plus fort taux de cas de COVID-19 depuis le début de la crise sanitaire avec 7,51% des effectifs concernés pour la semaine du 23 mars 2021
- 16 DDI ayant remonté leurs données pour la semaine du 23 mars ont déclaré ne pas avoir eu de cas de COVID depuis le début de la crise sanitaire

3- Cas de COVID-19 déclarés depuis moins de 15 jours au 23 mars 2021

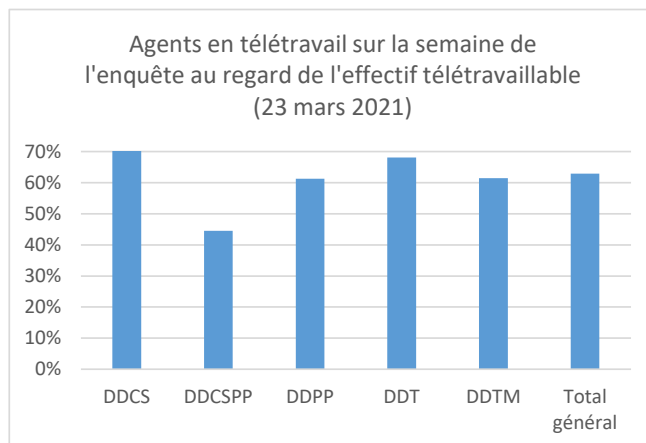
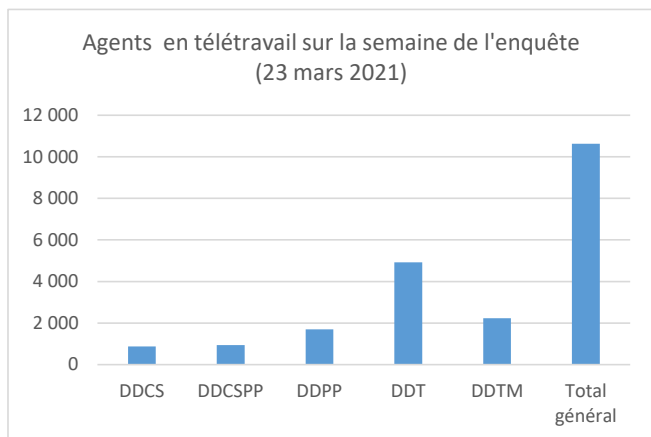


Sur 177 DDI ayant répondu à l'enquête représentant un effectif total de 16 896 agents, on observe 56 cas de COVID-19 déclarés depuis moins de 15 jours au 23 mars 2021 qui concernent 37 DDI. Cela représente 5,39% des 1039 cas de COVID-19 avérés depuis le début de la crise sanitaire.

4- Télétravail sur la semaine de l'enquête au 23 mars

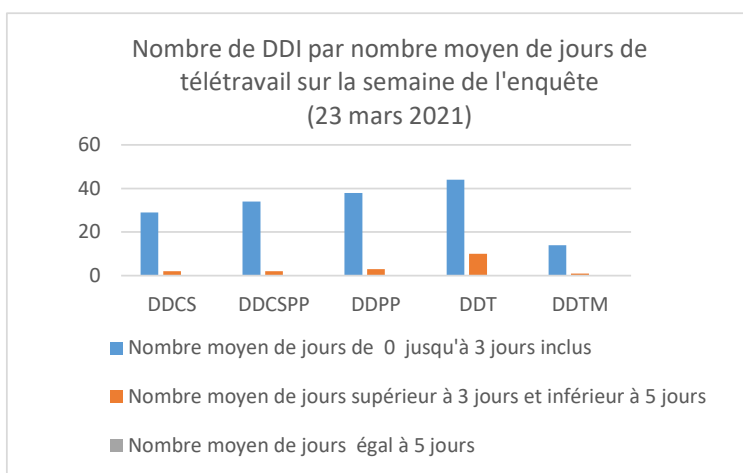
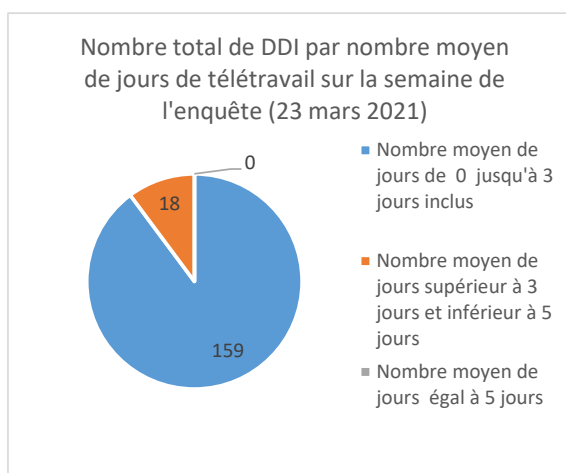
Nota : les données relatives au télétravail sont calculées sur la base des effectifs télétravaillables (hors missions non télétravaillables)

- Agents bénéficiant du télétravail



A date du 23 mars 2021, sur les 177 DDI ayant répondu à l'enquête, on observe que 10 636 agents bénéficient du télétravail, soit **62,95% de l'effectif des agents ayant des missions télétravaillables**.

- Nombre de jours de télétravail

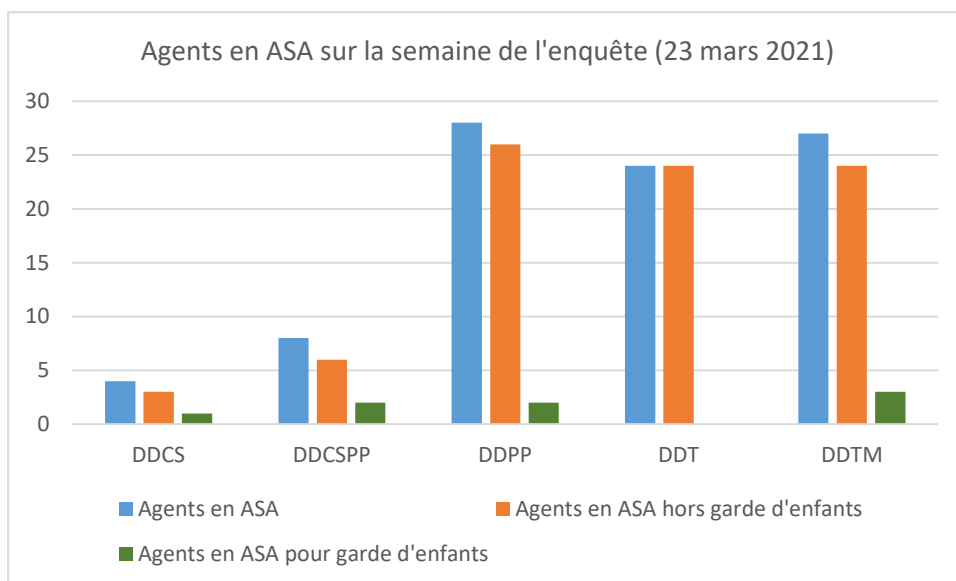


A date du 23 mars 2021, sur 177 DDI ayant répondu à l'enquête, on observe :

- 159 DDI présentant un nombre moyen de jours de télétravail inférieur ou égal à 3 jours
- 18 DDI présentant un nombre moyen de jours de télétravail supérieur à 3 jours et inférieur à 5 jours
- Aucune DDI ne présentant un nombre moyen de jours de télétravail égal à 5 jours

Pour l'ensemble des 177 DDI répondantes, le nombre total d'agents en télétravail s'élève à 10 636 pour 26 366 jours télétravaillés, soit un nombre moyen de jours télétravaillés de **2,48** jours.

5- Autorisations spéciales d'absences (ASA) sur la semaine de l'enquête au 23 mars



Pour l'ensemble des 190 DDI répondantes avec un effectif de 19 289 agents, le nombre total d'agents en autorisations spéciales d'absence (ASA) s'élève à 91, soit 0,54% des effectifs, dont 83 agents positionnés en ASA hors garde d'enfants et 8 agents en ASA pour garde d'enfants.